

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 45

Artikel: Du chauffage en hiver
Autor: Rychner, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fres de Sigismond, lui versa une somme de 50,000 florins et reçut de lui, en gage, le landgraviat d'Alsace, le comté de Ferrette, Säckingen, Laufenbourg et la Forêt Noire. Sigismond se déclara vassal du duc de Bourgogne et devait, avec l'argent reçu, payer les Suisses. De son côté, Charles promit d'amener une réconciliation entre l'Autriche et les Confédérés et de secourir l'Autriche par les armes si celle-ci était attaquée de nouveau par les Suisses. Tel fut le traité de St. Omer qui fut conclu le 9 mai 1469.

Hypothéquées, l'Alsace et les autres possessions autrichiennes des bords du Rhin tombèrent sous la domination de Charles-le-Téméraire. Le marquis Rodolphe de Hochberg en prit possession au nom du duc de Bourgogne, et installa comme landvogt, bailli ou gouverneur Pierre de Hagenbach qui s'établit à Brisach. Pierre, gentil homme du Sundgau, était un homme brave et courageux, mais orgueilleux, brutal, tyrannique et par conséquent incapable d'inspirer à un peuple l'amour d'un nouveau régime. Il est à croire qu'il ne se rendit pas coupable de toutes les vexations et de toutes les violences qui lui ont été attribuées, mais il avait l'ordre de maintenir le peuple alsacien sous le joug de l'obéissance, de travailler à l'affermissement de la puissance bourguignonne et d'augmenter les sources de revenus. L'absolutisme de son gouvernement mécontentait naturellement les Alsaciens et les irritait. Pierre de Hagenbach eut en outre le tort de vexer inutilement les villes impériales d'Alsace, Strasbourg, Schlessstadt, Colmar, Mülhouse qui n'avaient jamais appartenu à l'Autriche et où la Bourgogne n'avait rien à voir. Il alla jusqu'à attaquer Mülhouse qui était l'alliée des Suisses, et prit le parti des nobles qui posaient à cette ville toutes sortes d'exigences et l'assaillaient de réclamations. Il paraît même qu'il osa lui demander de se soumettre à la Bourgogne. Les Confédérés essayèrent de s'interposer en faveur de leur alliée, mais Pierre de Hagenbach se moqua d'eux, les traita de vachers qu'on saurait bien mettre à la raison et prit ouvertement sous sa protection deux chevaliers autrichiens, Bilgri de Heudorf et Bernard d'Eptingen, ennemis déclarés des Suisses. En 1473, Bilgri de Heudorf assailla et dépouilla des marchands suisses qui se rendaient à la foire de Francfort ; un bourgeois de Berne fut même tué dans cette circonstance, tandis que Bernard d'Eptingen fit prisonniers des ambassadeurs de Berne et de Soleure.

Les Suisses avaient vu de mauvais oeil la Bourgogne faire alliance avec l'Autriche, leur ennemie séculaire. Les vexations infligées par Hagenbach à la ville de Mülhouse leur alliée augmentaient encore leur mécontentement. A diverses reprises ils firent parvenir leurs plaintes jusqu'au duc Charles lui-même ; mais une première fois, en 1470, celui-ci répondit à l'envoyé de Berne que son bailli d'Alsace avait l'ordre d'exécuter les volontés de son souverain, et non celles des gouvernements voisins ; une autre fois il prétendit que les faits dont les Suisses se plaignaient lui étaient parfaitement incon-

vresses, il laissa retomber sa tête sur ses épaules.

Et dans le coin opposé de la chambre la pauvre mère, pâle comme une morte, était occupée à verser l'eau en perles sur un bouquet de roses pompons façonnées de la veille ; un éclat étrange enflammait ses yeux égarés, et ses lèvres, d'où le sang avait fui, marmottaient doucement le refrain d'une chanson joyeuse.

Dieu avait pitié d'elle et, à défaut de la mort lui donnait du moins l'oubli.

Fortunée Michon venait d'être frappée subitement d'aliénation mentale.

FRANCIS TESSON.

FIN

nus. Furieux d'un pareil sans-gêne, les Bernois ne songeaient plus qu'à tirer l'épée pour défendre, comme ils le disaient, leur indépendance et celle de leurs alliés. Charles-le-Téméraire paraît avoir accueilli, en janvier 1474, une députation suisse avec quelques égards et lui avoir donné des paroles rassurantes, mais en réalité il ne fit rien pour faire cesser les motifs de plainte qu'avaient les Confédérés. C'est ainsi que les griefs des Suisses contre la Bourgogne se multipliaient et que la méfiance, la crainte, l'animosité s'accroissaient de jour en jour.

Du chauffage en hiver

Les *Feuilles d'Hygiène* donnent d'excellents avis sur le chauffage et la nature des poêles dont il convient de garnir les appartements. Laissons leur la parole :

Les poêles en faïence ont toujours été l'objet d'une prédilection. Leur prix élevé, la place qu'ils occupent, le renchérissement du bois et l'introduction de combustibles nouveaux, les perfectionnements apportés aux poêles métalliques et aux chauffages centraux en ont cependant restreint l'emploi. Il ne faut du reste pas se faire ici trop d'illusions ; si les poêles en catelles du vieux temps chauffaient bien, c'est d'abord qu'on ne ménageait pas le combustible comme on est obligé de le faire aujourd'hui et qu'on ne se souciait guère de la ventilation. Les poêles en faïence ne sont autre chose que des magasins de chaleur : ils s'échauffent lentement, mais ils entretiennent longtemps leur chaleur douce et agréable. Pour obtenir tout l'effet utile de ces poêles, il faut une combustion vive, ne durant que le temps nécessaire à échauffer la masse de l'appareil. Il faut donc employer du bois sec et coupé un peu menu, aussi les fagots de petits bois, de branches sont-ils ici très avantageux. Plutôt que de conduire le feu lentement dans un poêle en faïence, mieux vaut chauffer rapidement et, si la température l'exige, renouveler le chauffage une seconde, même une troisième fois. C'est là le seul moyen d'obtenir un chauffage régulier, une température égale et une utilisation rationnelle, parlant économique du combustible.

Pour qu'un poêle en faïence réponde à ce que l'on est en droit d'en attendre, il faut que les parois en soient épaisses et consciencieusement garnies. Un revêtement en plaque de faïence adaptées à un poêle en métal ne suffit pas pour constituer véritablement un poêle en catelles ; c'est là un subterfuge employé pour vaincre les préjugés que l'on a souvent encore à l'égard des poêles métalliques. Pour que le poêle en faïence soit complet il faut qu'il soit établi de manière à ce que les produits de la combustion y séjournent longtemps et abandonnent à la masse de l'appareil le plus de chaleur possible en parcourant les canaux intérieurs.

Le chauffage au moyen des poêles en catelles restera sans doute un des plus agréables, car les surfaces ne risquent pas ici d'être portées à une température susceptible d'altérer les matières pulvérulentes en suspension dans l'air, inconvénient sérieux auquel peut exposer le poêle en métal. Par contre ce mode de chauffage tant par le coût du poêle lui-même et de son entretien que par la consommation de combustible qu'il exige, ne réalise pas les exigences formulées au point de vue économique ; il ne se prête en outre pas facilement à une bonne ventilation.

Les poêles métalliques sont encore souvent l'objet de reproches plus ou moins mérités. Ils dessèchent l'air, disent les uns, ils sentent mauvais et causent des maux de tête, disent les autres, ils altèrent les propriétés de l'air et peuvent déterminer des intoxications graves,

ajoutent les plus timorés. Tout cela peut, il est vrai, se produire, nous en convenons ; mais rien n'est plus facile que d'en supprimer la cause puisque l'on sait que ces faits ne se produisent que lorsque la fonte est surchauffée. La fonte portée au rouge est, en effet, perméable aux produits de la combustion et à l'oxyde de carbone ; son contact, en outre, a le plus fâcheux effet sur l'air ambiant dont il brûle les molécules organiques, les ferments, les produits de la respiration animale, causant ainsi une odeur souvent des plus désagréables. Mais qu'on empêche la fonte d'être portée au rouge et le danger disparaît. Quant au reproche de dessécher l'air que l'on fait encore aux poêles métalliques, nous y reviendrons à propos du chauffage central par l'air chaud.

La condition primordiale à exiger d'un poêle métallique est donc que ses parois ne puissent jamais, en aucun point, être portées à une température susceptible d'altérer ou de modifier les propriétés de l'air renfermé dans la chambre. La surface extérieure ne devra jamais être en contact immédiat avec le feu ou avec les produits de la combustion, elle devra en être séparée par une double enveloppe avec couche d'air intercalée ou par un garnissage en briques ou cailloux ; autour du foyer, ce garnissage ne doit jamais manquer.

Tout poêle métallique qui ne remplit pas ces conditions, faciles à constater par chacun, doit être impitoyablement écarté du chauffage des chambres habitées.

Légion est le nombre de types de poêles métalliques, nous ne pouvons songer à les passer tous en revue.

Un des types qui ont le plus contribué au discredit de la fonte est le petit poêle appelé vulgairement pot de fer, qui n'est, fort heureusement, plus guère employé aujourd'hui dans les chambres d'habitation. Mais on le retrouve encore dans le Jura chez les pauvres ménages, bien trop souvent, car eux n'ont souvent qu'une chambre où l'on cuisine et où l'on couche. C'est le type primitif, connu de chacun, se composant d'un cylindre posé sur trois pieds, fermé par un couvercle mobile. La fonte y est presque continuellement portée au rouge et il constitue le poêle meurtrier par excellence.

Un type assez répandu est le poêle cylindrique en tôle, qui ne diffère des poêles en faïence que par son enveloppe. Il peut très bien être comparé à ceux-ci lorsqu'il est convenablement garni et rend à peu près les mêmes services. Il a l'avantage d'être moins cher, de coûter moins d'entretien, de se chauffer plus rapidement ; mais, par contre, il se refroidit plus vite.

Les poêles métalliques proprement dits, employés aujourd'hui, sont pour la plupart disposés à permettre une circulation d'air pris soit dans la même chambre, soit à l'extérieur ; dans ce dernier cas ils peuvent former de très bons calorifères. Tous ces appareils sont plus ou moins basés sur la régularisation du feu par l'arrivée de l'air nécessaire à la combustion. C'est le système du chauffage à combustion lente ou continue qui tend avec raison à remplacer le système de chauffage intermittent ou périodique. Nous disons avec raison, voici pourquoi : S'agit-il de chauffer une chambre froide, il faut non seulement porter l'air de la chambre à la température désirée, mais aussi les objets qui s'y trouvent et lutter contre le refroidissement par les murs. Or, pour arriver à ce résultat, il faut une quantité de chaleur déterminée, d'où la nécessité d'un grand feu en un laps de temps relativement court. Cela a toujours pour inconvénient d'attirer dans le canal de fumée une grande quantité de chaleur qui se trouve ainsi perdue et de donner une température inégale, trop élevée lorsque le feu est en activité, trop basse lorsqu'il est éteint. Si la même chambre

était chauffée d'une manière permanente on aurait besoin d'une quantité d'unités de chaleur moins considérable pour y maintenir la température au degré voulu et en outre la température aurait l'avantage d'être constante. Avec le système du chauffage continu plus de ces chambres glaciales le matin, lorsqu'il fait froid dehors, surchauffées à midi, lorsque la température extérieure s'élève, et froides de nouveau le soir, moment de la journée où une température un peu élevée est la plus appréciée.

On voit souvent faire usage de longs parcours de tuyaux de fumée dans les chambres. Nous préférons voir l'argent que coûte cette disgracieuse ferblanterie, qu'il faut remplacer souvent, servir à augmenter la quantité de combustible où à faire l'acquisition de bons poêles. Les longs tuyaux sont désagréables à nettoyer, noircissent les plafonds, nuisent souvent au tirage et développent par moments une très forte chaleur qui est loin d'assainir les chambres.

Dans ces dernières années on a mis à la mode le chauffage des appartements au moyen d'un poêle, calorifère ou autre, placé dans le corridor. Certes le chauffage des corridors est une excellente mesure, mais faire de cette mesure un moyen de chauffage principal ou même exclusif nous paraît peu rationnel. La température du corridor doit former une transition entre la température extérieure et celle des chambres. Si on chauffe ces dernières par le corridor la température de celui-ci devra nécessairement être plus élevée et les portes devront rester ouvertes. Le plus logique serait alors d'habiter la partie la plus chaude de l'appartement, c'est-à-dire le corridor, d'y passer la soirée en famille ou avec ses visites, ce qui risquerait fort de ne pas être du goût de chacun.

Alfred RYCHNER, architecte.
Neuchâtel

Chronique agricole.

Novembre agricole

Novembre naît généralement dans la brume et beaucoup le considèrent comme le plus triste mois de l'année. Il n'a en effet rien de charmant, les arbres sont sans feuilles, les champs apparaissent dénudés, les oiseaux se sont tus et presque continuellement un âcre brouillard enveloppe toutes les choses ainsi que d'un suaire bleuâtre.

Pour les cultivateurs, le mois de novembre n'est pas encore celui du repos.

Il lui faut achever les labours commencés en octobre, et qui sont accomplis pour les semailles de printemps. Dans les terres argileuses les labours seront faits très profondément, cela pour faciliter l'action des gelées sur les mottes, action qui se traduit par un effritement, et par suite par un ameublement beaucoup plus parfait du sol.

C'est un bon moment pour les défrichements. Les luzernières trop vieilles, les prairies mauvaises seront soigneusement défrichées.

Du fumier sera répandu : celui destiné à servir de couverture aux céréales semées en sol pauvre. Du fumier sera répandu aussi sur les luzernes, les sain foins, les prés.

On continuera encore les travaux de drainage, les fossés, quiseront nettoyés avec soin de temps, en temps de façon que les eaux qui s'écoulent trouvent toujours un chemin libre.

La récolte des betteraves et des raves se termine.

Dans les pays de culture des topinambours, on en coupe les tiges qu'on fait sécher et qui serviront à la nourriture du bétail. Les tubercules resteront en terre pour être arrachés par le cultivateur au fur et à mesure qu'il en aura besoin. On agira de même pour les tiges de maïs.

On finit certaines semailles, celles par exemple de blé dans les grosses terres, argileuses, difficiles à labourer si elles n'ont pas été trempées. On n'oubliera pas qu'il faut augmenter, pour ces semailles tardives, la quantité de grain de semence.

* * *

Dans les vignes, on enlève les échelas ou pisseaux. Si on ne les sulfate pas on les assemble en tas ou plus justement en faisceaux dans un coin du vignoble. On fume les ceps, on taille les vignes anciennes.

Il est toujours prudent de sulfater les échelas, de les laisser baigner pendant quelque temps dans une dissolution de sulfate de cuivre. On les protège ainsi d'abord contre la pourriture, puis contre les larves, si malfaisantes, des insectes parasites.

Les feuilles sèches seront recueillies, mises en tas et brûlées. C'est le meilleur moyen de détruire les nombreux germes qu'elle renferment.

Pour les plantations de bois, on peut en novembre, préparer le terrain. On creuse les trous qui sont destinés à renfermer les plants futurs, et dans une grandeur en rapport avec les dimensions des racines des arbres qu'ils doivent recevoir.

« Il faudra, a dit Mathieu de Dombasle, séparer en trois parties la terre sortant de ces trous : d'abord les gazons qui formaient la surface, ensuite la terre végétale placée immédiatement au-dessous, et enfin la terre du fond. Au moment de la transplantation, on donne un léger coup de bêche au fond du trou afin que les racines de l'arbre reposent sur un sol meuble. On couvrira ensuite celles-ci de la terre végétale douce tirée précédemment du trou en la tassant modérément ; on placera les gazons sur cette dernière et enfin on mettra à la surface la terre tirée du fond. D'une manière générale, plus le trou sera grand et plus l'arbre prospérera. »

* * *

On fera sortir, chaque fois que le temps le permettra, les jeunes poulains de l'écurie.

Le bétail reste dans les étables. L'engraissement se poursuit.

Il faudra songer qu'une température élevée dans les étables favorise à la fois l'engraissement et la production du lait. On pourra mettre, si l'on en a à sa disposition, une couverture sur le dos de chacune des vaches laitières. La meilleure nourriture doit être une nourriture à la fois substantielle et aqueuse, tiède ou chaude ; farineux avec tourteaux, drèches, racines mélangées avec fourrages ensilés ou fourrages et pailles secs, conviennent parfaitement.

Les moutons demandent à peu près les mêmes soins que le bétail.

Les volailles à la basse-cour doivent occuper un poulailler, qu'on fera en sorte de garantir contre les brusques variations de température.

* * *

Au potager, les travaux diminuent. Pourtant on repiquera soit sous cloches, soit sous châssis, les dernières semailles qu'on a pu faire en octobre. On butera les artichauts ; on les protégera contre les gelées à craindre quand il le faudra, par des couvertures. On ne les couvrira pas complètement. On protégera aussi par le même moyen les salades, chicorée, scarole, céleri, les choux-navets, les choux-fleurs déjà reliqués.

* * *

Quand le mauvais temps arrêtera les travaux des champs, le cultivateur devra en profiter pour battre ces récoltes de céréales.

On emmagasine aussi dans les greniers, en des endroits bien secs et bien aérés, les légumes qu'on veut conserver et protéger contre la ge-

lée ou la pourriture. On les disposera de telle façon que de temps à autre on puisse leur faire une visite facile.

Les graines de semence sont recueillies avec soin, puis on les met sécher et on les place dans un endroit frais et sec.

C'est aussi une bonne époque pour les silos. On y conservera en grande quantité betteraves, carottes, navets, choux, etc. Si les terrains, dans lesquels ces silos sont creusés paraissent sablonneux, on fera bien d'augmenter et la couche de terre et la couche de paille qu'on placera au-dessus.

A la cave, l'ouillage se continuera comme le mois précédent. Ce sera le moment de la fabrication des vins de seconde cuvée, et aussi celui des distillations.

En novembre également se feront les vins de liqueurs et les vins de paille.

Le soir, enfin les veillées sont grandes. On saura les employer : la ménagère à des travaux d'intérieur auxquels elle n'a pu se livrer pendant l'été ; le cultivateur, lui, fera sa petite comptabilité ou plus exactement la rapportera sur quelques livres simples qu'il aura à sa disposition.

Il se rendra compte ainsi de sa situation, de ce qu'il a fait dans l'année, des résultats qu'il a obtenus. Si élémentaire qu'elle soit, on ne doit jamais négliger sa petite comptabilité agricole.

Paul ROUGET.

LETTRE PATOISE

Dos Bouda lou dous de Novaimbre 1898.

I ne sais se vo me vlai faire lou piaiçi debot-tai cte ptéte hichtoire; main tain vos sairai tiu y seu, i seu quasi chure qui poérai lai yère en mai blonde duemoine, à coina d'hoëmat.

Là dechu, i me veu présentai tot de pai moi, poèche que niun ne l'ferait en mai piace. I vos dirai tot coé, qui n'seu pe in chire. I ne seu qu'in pouere diale de paysan qu'n'guère qesai tiu-latte, sai pâle, è peu doue tras migattes, et in boc. Quéque temps, i ai aïtot aïvo in lapin, main cment i n'y bayo ran ai main-tgie, lai tchervôte se savait aïdè : i seut aïvu foëchiè d'lou botaïe en pension. I vos dirait aïtot, main è n'ape fouèche qu'vos lo r'dieuchin en tût tchétium, qu'ien tint quéque pô pou lai Djanne di coinat des peultes. I en seu tût fô, main lai b'achatte n'é-pe l'air de m'bin gobé. Enfin po yi môtraïe qu'n'seupe tût ai fait inran qu'yève, im'seu déci-daïe ai écrire chus les païpiës. C'â pou soli qui aimerô bin me vouère en trockure. Crai bin qu'aïpré soli, lai Djane veut aïvoi in œil midias pou moi. Mitenaint qu'vos saïtes tiu i seu, vos m'ôrai.

Ài y aïvait enne foi in véyepapon que n'saïvai quoi faire de son bouêbe. S'tuci diai qu'ai l'aimeraït bin être tieugenïé, ou bin banquïé, ou bin encoé tiurié, main ai n'saïvait pon lou qué tchoïsi. Son père allé d'maindai in bon aïvis à véyè Djoset tchiè Frantz : « I n'sais c'qui veu faire de mon bouêbe, Djoset, qu'en dîtes ? — Ài n'sais pon lou qué tchoïsi de banquïé, tiurié ou bin tieugenïé ? — Oh bin, i vos veu bin dire. Faites-pie ço-ci : Enfromai vote Pièra tou d'pai-lu dain sè tchaimbratte. Botai chu sai tâte, in bifistek, in biat de banque, et peu enne biblé. In quâ d'houère aïpré, allai le dëfrommai. Se vote Pièra è maïndgiè le bifistek, faites-en in tieugenïé ; s'el è botai lou biat dain sai bégatte, faites -en in banquïé. S'ai n'è pe toëchie ni le reuti, ni lou biat, et pe qu'ai feuche ai yère lai biblé, oh bin faites-en in tiurié. — Le père di Pièra, qu'en aïppelaïe aïtot « pté tchait », r'maïchiè bin lou véyè Djoset, et pe s'en r'venié en l'hoïa. Ài s'è bin d'aidroit tot c'qu'en y aïvait r'commandai ; main tien ai l'allé dëfrom-